

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 32 portant nomination pour l'année 1960 des Assesseurs près le Tribunal Supérieur d'Appel de Djibouti

n° 32

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
9 janvier 1960

Numéro JO
n° 1 du 30/01/1960

Date du numéro
30 janvier 1960

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Les fonctionnaires dont les noms Suivent sont nommés pour l'année 1960 Assesseurs près le Tribunal Supérieur d'Appel de Djibouti. Assesseurs titulaires : MM. Duhautoy, Chef du Centre Radioélectrique de Djibouti ; Ghaleb, Comptable au Service des Finances. Assesseurs suppléants : MM. Lacampagne, Contrôleur du Travail ; Berthoumieu, Inspecteur du Travail et des Lois Sociales ; Duquesnay, Attaché de la France d'Outre-Mer ; Goarin, Chef du Service des Finances. Art. 2. — Le Procureur de la République, Chef du Service judiciaire, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Chef du Territoire et par délégationLe Secrétaire Général,Y. de DARUVAR.